Lifting as We Climb a créé les *Notes de terrain liées au projet* suivantes en 2023, dans le cadre de son projet pilote Level UP! de Balancing Act.

Veuillez s'il vous plaît créditer Lifting as We Climb et Balancing Act si vous utilisez, citez, ou partagez des informations provenant de cette source.

Si vous avez des questions ou désirez discuter de ces documents, n'hésitez pas à contacter Balancing Act à balancingact@theatredirect.ca.

Lifting as We Climb
Projet pilote de fonds de compassion Level UP!
Notes de terrain liées au projet

Les notes suivantes ont été rédigées en 2023 par Rebecca Singh, productrice déléguée de Lifting as We Climb, une fois le programme pilote Level UP! de LAWC achevé.

Objectif du projet : Fournir un soutien financier, sous forme d'allocations et de dons, aux travailleur·euse·s impliqué·e·s dans la création de livres électroniques numériques et accessibles.

Inspiration du projet : LAWC souhaitait élaborer une stratégie pour répondre aux besoins des travailleur·euse·s en matière de soin, favoriser l'intégration des personnes ayant des responsabilités d'aidance, et de celles et ceux dont les revenus sont « plafonnés ».

Planification et mise en œuvre

Nous avons commencé à planifier le projet à l'été 2022 et avons entamé sa mise en œuvre en mars 2023. En tant que petite équipe de travailleur·euse·s à la pige œuvrant à un projet produit de manière indépendante, nous devions comprendre comment interagir avec les membres de l'équipe participant au dit projet, notamment en termes d'offre d'un fonds de compassion et de répartition judicieuse du montant.

Nous avons résisté à l'idée de procéder d'un point de vue purement mathématique, car cela ne tenait pas compte du fait que tout le monde n'était pas disposé ou en mesure d'accepter des fonds qui deviendraient un revenu imposable supplémentaire. Comme nous travaillons avec des personnes dont le revenu est « plafonné » et qui ont un seuil de revenu mensuel pour leur tranche d'imposition (par exemple, les personnes qui reçoivent une pension du gouvernement ou des prestations du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées), nous devions tenir compte des conséquences sur la santé mentale et des barrières systémiques liées à l'acceptation de fonds. Nous avons estimé qu'il fallait réfléchir soigneusement au processus de demande pour le fonds de compassion et, finalement, nous avons réalisé la majeure partie du projet avant de

comprendre pleinement les implications financières et fiscales nécessaires pour aller de l'avant.

Notre approche consistait à offrir aux travailleur·euse·s une allocation calculée en fonction du nombre de semaines travaillées. Nous avons également mis en place une catégorie d'aide que nous appelons « actes de bienveillance », qui offrait une large marge de manœuvre pour trouver des solutions en matière de soin, particulièrement utile pour les personnes dont les revenus sont « plafonnés ». Les « actes de bienveillance » comprenaient l'offre de chèques-cadeaux, l'utilisation d'un service de covoiturage pour le transport des personnes âgées, la garde d'enfants et des rendez-vous d'autosoins pour soulager le stress, pris en charge par LAWC.

Discussions clés

Les discussions les plus importantes ont eu lieu avec Balancing Act et nos partenaires stratégiques au sein de notre cohorte. Nous avions besoin de comprendre en quoi nous étions un groupe différent afin de cerner ce qui était nécessaire pour agir avec compassion. Nous avions également besoin de discuter entre nous ; en tant qu'artistes de longue date et travailleur·euse·s précaires, nous avions une expérience vécue dont nous pouvions nous inspirer.

En ce qui concerne nos propres discussions, les moments les plus marquants ont sans doute été la phase d'application, puis, beaucoup plus tard, lorsque nous nous sommes lancé le défi de rédiger un manifeste lié à ce travail, notre « Manifeste de la bienveillance ». La rédaction de ce manifeste nous a permis de réfléchir à des questions fondamentales, d'envisager notre travail futur sous l'angle de la bienveillance et, finalement, de considérer cette opportunité comme un projet pilote pour un processus qui doit faire partie de nos processus futurs.

Considérations langagières

Nous avons utilisé la formulation « tout·e travailleur·euse qui est un·e aidant·e », qui englobe le soin des personnes âgées, des enfants ou de toute personne à charge. Nous avons également utilisé l'expression « membres de groupes méritant l'équité ».

Dans l'ensemble, trouver le vocabulaire approprié tout au long du projet a été très ardu et nous avons pu bénéficier du soutien du personnel de Balancing Act et des échanges avec celui-ci.

Durabilité

La mise en place de notre fonds de compassion (qui comprend l'allocation et les « actes de bienveillance ») est reproductible et facilement modulable, ce qui nous permettrait de le proposer à nouveau.

Information et conseils clés

Les petits projets sont tout à fait à part, et les relations entre les personnes y sont très différentes de celles qui existent au sein des grandes institutions. Il serait peut-être plus judicieux que les petits projets offrent un « acte de bienveillance » sous forme de cadeau, par exemple, plutôt que de passer par un processus de demandes officiel.

Un autre enseignement clé que nous avons tiré de ce projet est que ce travail nécessite une approche sur mesure.

Une allocation, aussi modeste soit-elle, est une reconnaissance des difficultés systémiques auxquelles notre secteur est confronté. Les discussions sur le fait de prendre soin des travailleur·euse·s sont fondamentales, précieuses et méritent de se poursuivre.